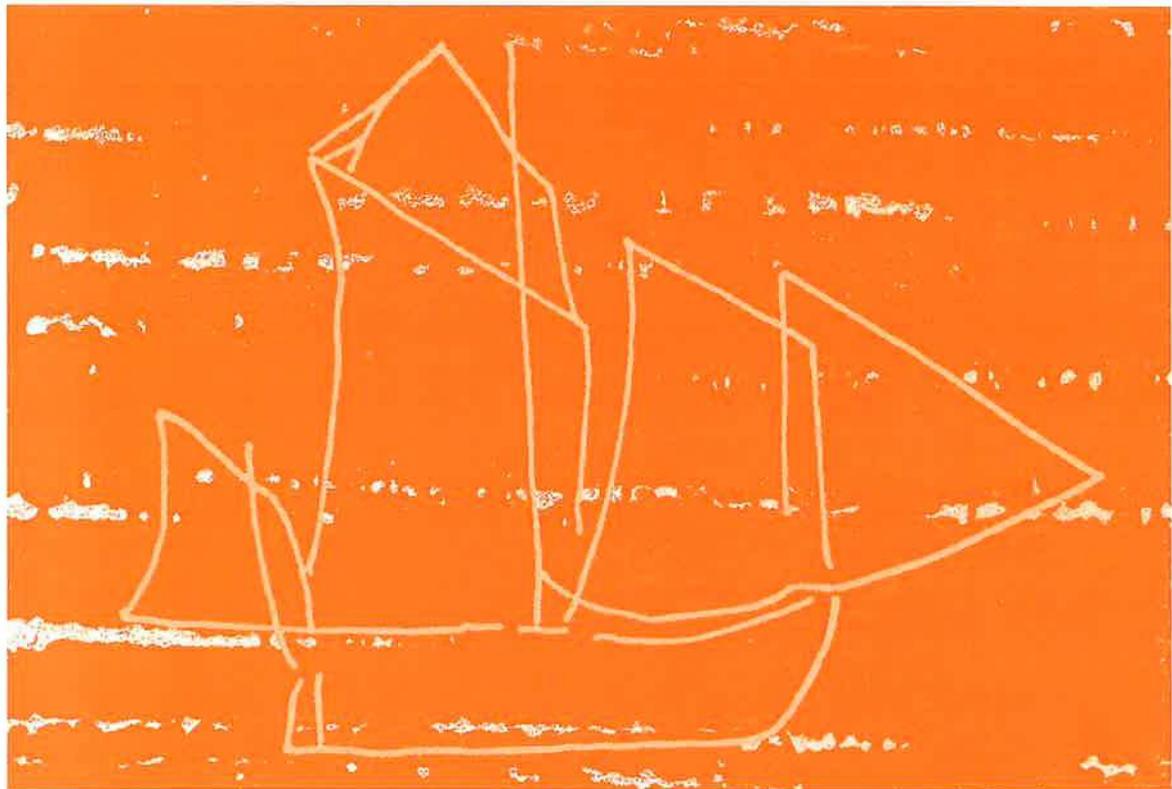


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- ***NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 A BERNIERES***
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations. Tirage limité. **10 €**
- ***BERTHELEMY*** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1*** **EPUISE**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »*** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- ***UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE*** **EPUISE**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- ***Pierre-Emile BERTHELEMY , Peintre des rivages normands*** **28 €**
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de L'Iles de Tatihou du 10 février au 30 septembre 2007
Format 26 x 29 cm, en quadrichromie, 128 pages
- ***CARTES POSTALES :***
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,60 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,60 € unitaire**
- ***L'EGLISE DE BERNIERES*** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne
Format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- ***ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES*** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- ***"PIN'S" DE L'ASSOCIATION*** **3,10 €**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Thierry

Sommaire

- 2 - Des vitraux historiés pour l'église de Bernières
- 5 - Les panneaux explicatifs de B.O.N.
- 6 - Les commerces à Bernières, images d'hier et d'aujourd'hui
- 10 - Bernières et la Grande Guerre : l'hôpital temporaire n°36
- 17 - Tour, clocher et beffroi : un équilibre à trouver
- 22 - D'un ver à l'autre

EDITORIAL



Régulier comme un métronome, voici en ce mois de juin la livraison du trente-deuxième bulletin de B.O.N. Et qu'allez-vous y découvrir ?

Des inédits !

Un article sur les vitraux de l'église, jamais étudiés à ce jour. Un autre article sur l'Hôpital Temporaire n°36 ayant fonctionné à Bernières pendant le Grande Guerre, dont on n'avait plus connaissance aujourd'hui que par de rares versos de cartes postales. Un autre article encore sur le beffroi du clocher dont on prévoit prochainement la restauration ou peut-être la reconstruction. Et cette découverte d'un métier surprenant sinon confidentiel, la pêche à l'arénicole !

Puissent tous ces articles vous faire prendre conscience davantage encore de la richesse et de la diversité du patrimoine bernierais.

Les vacances sont là pour bon nombre d'entre vous, vacances que nous vous souhaitons excellentes, alors profitez-en pour découvrir ce patrimoine plus en profondeur.

Jean-Paul MAYER

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

<http://bernieres.bon.online.fr>

Composition du Bureau:

●Président:

Jean-Paul MAYER

●Vice-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

Dominique NERON

●Secrétaire:

Catherine HENTGEN

●Secrétaire adjoint :

Annie de GERY

●Trésorier:

Stéphane MANDELKERN

●Trésorier adjoint :

Pierre BESSON

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs:

Francine et Pierre BESSON - Jean

CUISENIER - Christiane GARDOU -

Annie de GERY - Jannie Mayer

Jean-Paul MAYER

Imprimeur : Imprimerie Anquetil

4, avenue de Cambridge - CITIS

14200 Hérouville-St-Clair - 02 31 95 30 42

DES VITRAUX HISTORIES POUR L'ÉGLISE DE BERNIERES

Par Jannie Mayer

L'histoire archéologie de l'église ND de la Nativité commence certainement à vous être familière, non seulement par les différents articles parus dans les précédents numéros de BON, par les *Itinéraires du Patrimoine*, plaquette publiée par l'association et la DRAC ou encore par les visites commentées régulièrement organisées depuis plusieurs années.

Mais avez-vous remarqué les superbes vitraux situés sur le mur est du chœur, au-dessus du maître-autel ? Peut-être ne les avez-vous jamais regardés en détail ?

Jusqu'à présent ces vitraux n'ont fait l'objet d'aucune étude et pourtant, ils le méritent. Aussi Jannie Mayer vous invite-t-elle aujourd'hui à les découvrir.

On ne sait rien des vitraux anciens de l'église de Bernières, mais on peut supposer qu'un édifice de cette importance avait reçu une vitrerie médiévale. Les photographies de l'édifice prises à la fin dans les années 1880 montrent les fenêtres de la nef garnies d'une vitrerie blanche agrémentée de grisailles centrale, comme il y en eut tant à cette époque. Les verrières anciennes de Bernières, s'il y en a bien eu, ont pu disparaître pendant la guerre de Cent ans ou plus vraisemblablement pendant les troubles de la Réforme. En effet, existait en Normandie un important foyer protestant, en particulier à Caen et Bayeux, et de nombreux édifices religieux ont été saccagés pendant cette période¹. Restent bien sûr les suppressions des verrières historiées remplacées par de la vitrerie blanche au XVII^e siècle par le Concile de Trente. On peut en effet hésiter entre ces deux dernières propositions puisque l'ensemble du chœur a reçu, dans la première moitié du XVII^e siècle un nouveau décor baroque comme le montrent le pavage, le grand retable, les stalles, les ferronneries et les sculptures de la balustrade qui court autour du



chœur. Cette campagne de modernisation du chœur a pu toucher aussi les vitraux. Hélas, aujourd'hui aucun document ne permet de trancher.

La création de nouvelles verrières après la Seconde Guerre mondiale

En 1952, les travaux de restauration de l'église, touchée par des obus de marine en 1944, ne sont pas achevés. En particulier les baies de l'édifice sont encore closes par des planches et les paroissiens se plaignent du froid glacial qui y règne. Aussi, pour le service des Monuments historiques, la réfection de la vitrerie de l'église est une priorité. Les crédits des dommages de guerre prévoient pour l'ensemble des baies la pose de verres blancs losangés. Mais dès 1950, le diocèse et la commune souhaitent implanter des vitraux historiés dans les trois baies d'axe du chœur. Il est alors établi deux devis distincts, l'un pour la vitrerie blanche prise en charge par les dommages de guerre, l'autre, d'un montant de 500.000 francs², pour les verrières du mur est qui se décomposent en une participation de 300.000 francs pour le diocèse et de 200.000 francs pour la commune.

Après l'accord des deux commanditaires, l'architecte en chef des Monuments historiques Poutaraud s'adresse au peintre verrier Jean-Jacques Gruber dont l'atelier travaille régulièrement avec ce service, pour établir un projet et de faire une maquette. Ce projet est transmis à l'inspection générale qui le juge inadapté comme le montre le courrier que Jean Verrier adresse à l'architecte : « On ne saurait approuver une telle maquette dont le dessin comme les coloris ne sont pas acceptables. Mon collègue Ranjard a sagement préjugé de mon avis en pensant que je ne saurais y donner mon agrément pas plus que sur le fait de ne pas avoir dès maintenant un projet d'ensemble des trois verrières du chevet.

Nous ne savons quel est le peintre verrier qui a fourni ce projet. Monsieur Poutaraud devra le voir, le conseiller, et lui demander de nouvelles études à soumettre au Comité³.

PS Si cet artiste se révèle incapable de faire ces études, il faudrait persuader le clergé qui doit payer la plus grande partie de la dépense, de faire appel à un autre.

Peut-être pourrait-on étudier un projet consistant à mettre dans la baie centrale une verrière à personnages au frais du clergé et dans les baies latérales des vitreries géométrique de ton soutenu en harmonie avec le vitrail central, qui pourrait être

payées au titre des dommages de guerre des trois baies. L'église de Bernières vaut par son architecture que l'on fasse une telle étude »

Jean-Jacques Gruber réalise alors un second projet prenant en compte les trois fenêtres du chevet créant ainsi un ensemble coloré cohérent. Ce second projet est avalisé par les Monuments historiques en 1954.

L'iconographie



L'iconographie des ces verrières qui correspond au vocable de l'église Notre-Dame de la Nativité est choisie conjointement par le clergé et la commune. Au nord les deux lancettes représentent l'atelier de Nazareth, la Nativité de la Vierge et l'Assomption. Dans la rosace figure l'éclosion de la rose mystique avec la Vierge et l'Enfant. Au sud, les lancettes représentent la Passion du Christ : la montée au calvaire avec Véronique présentant le linge sur lequel figure le visage de Jésus, la Crucifixion et les soldats jouant aux dés ses vêtements, la descente de croix avec la Vierge et saint Jean ; dans la rosace l'artiste a représenté une étoile de mer évoquant la situation de l'édifice. La baie centrale ayant été occultée au XVII^{ème} siècle lors de la pose du

retable, seule la rosace est dotée d'un vitrail avec la Colombe du saint Esprit.

Filiation de l'œuvre

Cette création s'inscrit dans le mouvement de renouveau du vitrail né dans l'entre-deux-guerres sous l'impulsion de Maurice Denis et Georges Desvallières. Ces peintres souhaitent rompre avec les pastiches de l'art ancien qui emplissent les édifices religieux et le courant sulpicien qui régnaient au XIX^{ème} siècle et veulent faire entrer l'art contemporain dans les églises. C'est cette orientation stylistique qui prévaut pour les créations d'après-guerre dont les auteurs sont souvent les ateliers qui ont travaillé dans la région dans les années vingt et trente. Ainsi, Jacques Gruber, père de Jean-Jacques, avait réalisé, en 1923, les vitraux de la chapelle funéraire de Saint-Comes-de-Fresné⁴. Les verrières du chevet de Bernières sont représentatives des créations contemporaines de peintres verriers qui ont travaillé dans la région comme Louis Barillet ou Max Ingrand qui a beaucoup œuvré dans la Manche, ou des ateliers Gaudin et Bony par exemple : verres épais, utilisation de tonalités fortes mêlant des couleurs sombres, rouges profonds, violets, vert émeraude et les tons clairs, jaunes, orangés ou roses ; compositions denses et dynamiques d'où émergent visages blancs, simplifiés à l'extrême sans toutefois aborder l'abstraction

L'auteur

Jean-Jacques Gruber (1904-1988), l'auteur de ces vitraux de l'église de Bernières, est le fils de Jacques Gruber, l'un des grands maîtres de l'École de Nancy et son frère Francis est également peintre. Jean-Jacques apprend le métier de verrier auprès de son père dans l'atelier de la Villa Alésia à Paris. L'une de ses premières commandes, en 1930, concerne des vitraux pour la cathédrale de Verdun. Dans le Calvados, il est l'auteur des vitraux de l'église Saint-Pierre-sur-Dives et de Bernières-sur-Mer. Il réalise de nombreux vitraux partout en France. On peut citer ceux de la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale de Saint-Denis, le vitrail de Moïse et la terre promise,

l'Apocalypse de saint Jean à l'ancienne cathédrale de Saint-Paul-de-Léon ou les vitraux abstraits du transept sud de la cathédrale de Strasbourg.

C'est aussi un historien du vitrail qui a participé à de nombreuses publications sur le sujet, en particulier sur le vitrail en Bretagne. Il a régulièrement travaillé pour la restauration de vitraux anciens et a assuré des commandes de l'Etat pour les cathédrales et des communes pour un grand nombre d'églises paroissiales.

¹ ¹ Martine Callias-Bey, Véronique David, *Corpus Vitrearum, Les vitraux de Basse-Normandie*, 2006, p.54-55.

² Soit actuellement environ 10.000 €, source INSEE

³ Lettre du 2 juin 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, dossier Bernières.81/14/ il s'agit du Comité des Monuments historiques, émanation restreinte de la Commission supérieure qui donne un avis sur les travaux.

⁴ Laurence de Finance, « Les vitraux des chapelles funéraires: une mort annoncée », *Monumental*, 2004, p. 32-33.



Les trois baies vitrées vues de l'extérieur, au dessus du toit de la sacristie. Cliché JPM

LES PANNEAUX EXPLICATIFS DE B.O.N.

Comme vous le savez, BON œuvre depuis de nombreuses années à une meilleure connaissance du patrimoine bernierais. Deux bulletins annuels, diverses publications, expositions, édition de séries de cartes postales originales, visites commentées du village, participation aux Journées du Patrimoine par exemple.

En outre, BON a conçu, réalisé et financé plusieurs panneaux destinés à mieux informer le public des richesses patrimoniales et historiques de Bernières.

Ainsi trois panneaux ont été installés en 2002 dans l'église ND de la Nativité.

En 2007, c'est une série de huit grandes photographies, prises en juin 1944 lors du Débarquement à Bernières, qui ont été apposées par les services municipaux, place du 6-Juin.

BON s'était engagée lors de sa dernière assemblée générale à réaliser une série de cinq panneaux explicatifs destinés à être implantés en différents endroits significatifs de Bernières. Le coup d'envoi est aujourd'hui lancé !

Les deux premiers panneaux viennent d'être installés, l'un place de l'Eglise et l'autre place du 6-Juin. Un troisième le sera bientôt sur le mur de la Sergenterie rue Montauban. Les quatrième et cinquième devront être posés courant 2009.

Ces panneaux en lave émaillée, réalisés par une entreprise spécialisée dans la Manche, comprennent un bref historique du monument concerné, accompagné d'un résumé en anglais. Ils sont, tout comme les précédents, donnés par BON à la commune de Bernières. J.P.M.

Monument commémoratif du Débarquement
The first monument to commemorate the Landings

En souvenir du 6 Juin 1944, le Comité du Débarquement présidé par Raymond Tréhouart, député de Calvados, décide en 1949 de commémorer le "jour J" par la construction de neuf bornes jalonnant les côtes de la Manche et du Calvados, à Omaha et Utah Beach, Sainte-Mère-Eglise, Sainte-Marie-du-Mont, Courseulles, Bernières-sur-Mer, Hermanville, Ouistreham et Bécouville.

Le projet d'Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des Monuments Historiques, est sélectionné pour réaliser l'ensemble de ces monuments, financés à hauteur de dix millions de francs par la vente des épaves des bâtiments alliés. Le monument de Bernières-sur-Mer sera le premier réalisé.

Le 6 Juin 1949, Bernières-sur-Mer est choisi comme site des fêtes de commémoration du Débarquement allié et à cette occasion, la première pierre symbolique du monument est posée. Cette pierre de granit contient une double de cèdre dans laquelle est enroulé un texte relatant sa pose par le maréchal Montgomery qui précède ses coordonnées.

Les travaux sont réalisés de 1949 à 1950 par l'entreprise péripatémère Dagnès qui travaille alors pour l'architecte Froidevaux à la reconstruction de l'abbaye de Lessay dans la Manche.

Le monument, une statue de navire tournée vers la terre, évoque la Force de pénitenciers des troupes alliées. Il se dresse sur un socle en béton de 1,30m de haut, installé en planchéis de la Manche; les marches et le dallage sont en granit. Le relief qui forme les fondations repose sur des poutres en béton d'une profondeur moyenne de 50.

La borne en granit blanc, dont les parements sont taillés à la pointe, supporte deux blocs de pierre en taille portant la même inscription en français et en anglais. Ces inscriptions sont l'œuvre de sculpteur Chézy.

Bien que le site ne soit pas encore aménagé, le monument est inauguré le dimanche 19 novembre 1950 sous la présidence d'André Pléau, ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme et du général Vassier, ambassadeur du Canada. Le monument est béni par Mgr Douai, évêque général de Bayeux.

Premier réalisé de la série des neuf bornes commémoratives, le monument de Bernières-sur-Mer a servi en quelque sorte de modèle à l'ensemble des monuments en bordure de mer à 844, à l'exception de Utah et Omaha Beach, réalisés selon le modèle bernierais avec seulement quelques variantes pour les socles.

In memory of 6th June 1944, the Committee of the Landings chaired by Raymond Tréhouart, member of Parliament for the Calvados Department, decided in 1949 to commemorate "D Day" with the construction of nine markers along the coast of the Departments of La Manche and Calvados, at Omaha and Utah Beach, Sainte-Mère-Eglise, Sainte-Marie-du-Mont, Courseulles, Bernières-sur-Mer, Hermanville, Ouistreham and Bécouville. The design of Yves-Marie Froidevaux, Chief Architect of Historical Monuments, was selected for the construction of the entire set of monuments, financed to the tune of ten million francs through the sale of the shipwrecks of the allied forces.

The monument of Bernières-sur-Mer was the first one built. On 6th June 1949, Bernières-sur-Mer was chosen as the site for the commemoration of the Allies' Landings and, on this occasion, the first stone was laid. The granite base contains a cypress-carved scroll with the text of the speech of Field Marshal Montgomery, who chaired the ceremony.

The works were carried out from 1949 to 1950. With the exception of Utah and Omaha Beach, the other monuments along the coast were built on the same model as Bernières.

B.O.N. Avril 2008



Dimanche 19 novembre 1950. Au premier plan, Raymond Tréhouart, président du Comité du Débarquement et à gauche, Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des Monuments Historiques.

Landings and, on this occasion, the first stone was laid. The granite base contains a cypress-carved scroll with the text of the speech of Field Marshal Montgomery, who chaired the ceremony.

The works were carried out from 1949 to 1950. With the exception of Utah and Omaha Beach, the other monuments along the coast were built on the same model as Bernières.

Eglise Notre-Dame de la Nativité
The Church of our Lady of the Nativity

Au milieu du XIIe siècle, la paroisse de Bernières aurait été achetée à Guillaume de Courvaulles par Hervé de Odon, frère de Guillaume le Conquérant, qui en fit don à la cathédrale de Bayeux avant 1066. Jusqu'à la Révolution, l'église dépend du chapitre de Bayeux dont le seigneur était co-cathédral et découvereur de la paroisse de Bernières.

Dédiée à la Nativité de la Vierge (8ème et 9ème siècles), l'église, après ses importantes destructions, dates des XIIIe et XIVe siècles, il a été agrandi sur les sommets d'un ancien cimetière d'époque romane.

La nef se compose de six travées : les quatre premières à l'ouest, d'époque romane, datent des années 1130-1140; les deux dernières, à l'est, ont été construites à la charnière des XIIIe et XIVe siècles. Comme les quatre travées est, le subséquent du clocher est roman.

Le clocher gothique, plus haut que la nef, est élevé vers 1260 ainsi que le clocher, haut de 67 mètres, l'un des plus élevés du Calvados. Ce clocher se situe dans la continuité des grandes flèches de pierre qui dominent le paysage de la plaine de Caen et du Bessin au XIIe et XIIIe siècles et pouvait servir d'alarme pour les navires.

Au second niveau du clocher, le soubassement, dans un style roman, du XIVe siècle, sont trois clochers : Augustin Dubois (1853), renforcé en 1922 et restauré Marie Eugénie Maréchal, Anne-Vierge-Eulalie (1853) et Eugénie Louise Marie Sirey (1853). Ces clochers ont été fondus dans la Manche à Villequier les Poteux.

La porte nord a été élevée au XVIe siècle pour donner un autre accès à la nef. Quant à elle, la sacristie a été édifiée au chevet de l'église en 1774.

Cette église, classée sur la première liste des Monuments Historiques de 1840, a été classée de plusieurs campagnes de travaux. De 1849 à 1851, l'architecte Charles Daubigny restaure le soubassement du clocher et les deux travées occidentales du chœur nord. En 1860, Victor Ruprich-Robert intervient sur les deux travées orientales du chœur sud, exhausse les murs de la nef pour restaurer les fûts hautes de chaux et reconstruit la partie supérieure de la tour de l'évêque des comtes.

On lui doit aussi la restitution des chapiteaux romans de la nef. En 1890, la haute flèche du clocher sur plus de cinq mètres de haut et sa restauration en est confiée à Antoine de la Roche.

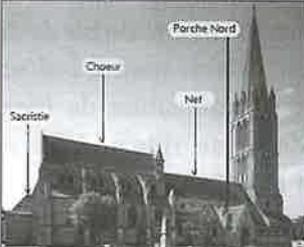
Le 6 Juin 1944, la nef et la couverture de la nef sont endommagées par des obus de marine. Les travaux de restauration sont réalisés en 1950 sous la conduite de l'architecte en chef des Monuments Historiques Postorac.

In the middle of the 12th century the grounds of Bernières were believed to have been purchased by the Bishop Odon, brother of William the Conqueror, who donated it to the Cathedral of Bayeux before 1066. Dedicated to the Nativity of the Virgin, the church dates from the 12th and 13th century. It was built on an old cemetery of the Roman period.

Its nave includes six spans: the first four on the west side, of Romanesque period, date from the years 1130-1140; the last two, on the east side, were built towards the end of the 13th century and the beginning of the 14th. The Gothic choir taller than the nave, was built around 1260, as was the bell tower, one of the highest in the Calvados department. The tower has three bells and could also be used as a landmark for the boats at sea. The bells were made in the department of La Manche at Villequier les Poteux.

The north porch was constructed in the 16th century to provide another access to the nave. The sacristy was built at the other end of the church in 1774.

B.O.N. Avril 2008



LES COMMERCES A BERNIERES

Images d'hier et d'aujourd'hui

Par Francine et Pierre Besson

Dans ses précédents bulletins¹ B.O.N. a publié plusieurs articles sur les commerces dans le village. Ces articles font ressortir qu'autrefois, la présence de nombreux magasins et boutiques apportait une grande animation dans la commune alors qu'aujourd'hui les commerces de proximité ont quasiment disparus. Reflet de l'évolution générale des structures économiques et sociales.

Mais replongeons-nous aujourd'hui encore dans le passé de notre village et continuons notre visite de ces commerces et autres lieux aujourd'hui disparus.

Au cours de notre dernière visite, nous avons abandonné notre promeneur à l'angle de la *rue Achille Henri Min* et de la *rue du Général Leclerc* ; reprenons donc notre promenade en suivant le trottoir de la *rue du Général Leclerc*, coté des numéros impairs, en direction de l'église.

Rappelons qu'au n° 331 se trouvait le café-épicerie « Chez Charlotte ». Cet établissement, fréquenté par la clientèle locale, était très connu des voyageurs qui se rendaient à Caen. C'était là, en effet, qu'était assurée la vente des billets de car. Aujourd'hui, l'arrêt des autobus est toujours proche de ce bâtiment dans le sens Courseulles/Caen. En face, de l'autre coté de la rue, se trouve l'arrêt des bus dans le sens Caen/Courseulles.

Sur le même trottoir, en allant en direction de l'église, le promeneur passait devant le magasin de M. et Mme Lautié². Ce ménage assurait la vente sur place de vêtements divers, de bleus de travail, de broderies, etc... Ils avaient aussi un atelier où était effectuée la fabrication de filets de pêche et de la broderie de rideaux. M. et Mme Lautié effectuaient aussi des ventes sur les marchés.

Nos lecteurs ont déjà fait connaissance avec la famille Lautié, dans la *Lettre à mon cousin* parue dans notre n° 28. Le cousin Ernest avait été fortement impressionné par l'ambiance que

faisait régner Mme Lautié au Bar de la Plage, également connu sous le nom d'établissement Quinquemelle. Rappelons que la sœur de Mme Lautié était au piano et que son beau-frère, M. Bolbaert était à la batterie.

En poursuivant notre chemin, nous passons devant un beau portail de pierre, au n° 223, qui pourrait être celui qui se trouvait autrefois à coté de l'église, à l'entrée de l'ancien cimetière déplacé à la fin du XIXème siècle pour des raisons de salubrité. Ce portail a été remonté à son emplacement actuel en 1946.



Le portail au n° 223

Cliché P.B.

En faisant attention à la circulation et en empruntant le passage piéton en pavés de granit qui se trouve devant le porche ouest de l'église,

le visiteur se retrouve, après avoir traversé la rue, sur le trottoir opposé, coté des numéros pairs.

Face à lui se trouve « Les Djinns », propriété de l'UNCMT, construite à l'emplacement du manoir du Grand Trésorier du Chapitre de la cathédrale de Bayeux.



Les Djinns

Cliché P.B.

Le passant prendra à gauche la direction du carrefour du Sergent Gagnon situé à l'extrémité de la rue du Général Leclerc.

Il traversera la *rue du Vignoble*, appellation surprenante dans une commune de Normandie ! Cette appellation existait déjà en 1854 alors qu'en 1789, il s'agissait de la *rue de la Trésorerie*. En effet, elle est bordée au nord d'un mur ancien, soutenu par des contreforts. Cette construction clôt au sud la propriété de l'UNCMT « Les Djinns » située à l'emplacement du manoir du Grand Trésorier du Chapitre de la cathédrale de Bayeux. D'où la logique de l'ancienne appellation.

Alors pourquoi un vignoble ? Le lecteur trouvera une réponse convaincante dans un article de Jean Cuisenier, publié dans le bulletin de B.O.N. n° 15 de juin 1999³ dont voici certains extraits marquants.

« Une pareille localisation n'est pas indifférente. On sait que les établissements ecclésiastiques, les chapitres de cathédrale et les abbayes en particulier, ont joué un rôle décisif dans la diffusion de la vigne, jusque dans les contrées où le climat pourtant ne se prête guère à la culture de cette plante. Il fallait en effet du vin pour célébrer la messe. Et en ces temps où les transports étaient difficiles, il était expédient de

produire la boisson liturgique sur place plutôt que de la faire venir de loin et à grands frais »

« On sait. que le climat a changé. Il s'est radouci entre les XIème et XVème siècles.....La température moyenne s'est sensiblement refroidie au XV ème et XVI ème siècles puis a fluctué au XVII ème et XVIII ème siècles. La contrainte climatique est donc moins grande qu'il ne semble. Et de multiples preuves montrent que la vigne fut effectivement cultivée en Normandie... »

Jean Cuisenier apporte comme preuves : les noms de lieux normands évoquant la culture de la vigne, une charte de Henri II Plantagenet mentionnant en 1185 les vignes des chanoines de Sainte-Barbe-en-Auge, un acte du XI ème siècle de Robert de Courci donnant à Perrières un terrain aux moines pour la construction d'une église et de maisons et la plantation d'une vigne, la production de vin concédée à Argences par le duc Richard aux moines de Fécamp.

Alors pourquoi les chanoines du Chapitre de Bayeux n'auraient-ils pas eux aussi planté des vignes à Bernières ? Une autre preuve : *« Nous avons une idée de ce que fut le vignoble de Bernières en examinant les quelques rares vignes en treilles qui subsistent aujourd'hui, dans les cours abritées des vents et bien exposées au sud. Les murs des maisons de la rue du Marais qui donne dans la rue du Vignoble, ont été garnis de telles treilles jusque dans les années 1950 ».*

A l'angle de cette rue, au n° 218, Mme Benoit tenait la boutique « Au Bon Accueil ». On y trouvait de la bonneterie, de la mercerie et l'on pouvait se fournir en chaussures, vêtements de confection mais aussi des souvenirs pour touristes de passage. Ce magasin faisait également épicerie.



Au n° 234, M. Coupeaux, successeur de M. Duval, exerçait la profession de charron. Ce métier était particulièrement utile et important dans une commune rurale comme l'était Bernières qui comptait vingt-huit fermes au moment du Débarquement allié de 1944.

On longe ensuite un parking. A cet emplacement se trouvait un bâtiment édifié au début du XIXème siècle sur un terrain ayant appartenu également au chapitre de la cathédrale de Bayeux. Il avait abrité à partir de 1818 l'école manufacture de dentelle fondée par l'abbé Jacques Aubert, premier curé de Bernières après la Révolution à son retour d'exil à Jersey⁴.

Deux religieuses de la Providence assuraient l'enseignement à l'école manufacture. Elles étaient subventionnées par la Commission départementale après vérification par le maire de la bonne formation des élèves ouvrières.

Un article très détaillé d'Annick Flohic-Patrizi⁵ apportera au lecteur curieux d'intéressantes informations sur le dur métier de dentellières qu'exerçaient de nombreuses jeunes femmes de Bernières.

Ce bâtiment servit ensuite de salle des fêtes et d'école pour les filles. Détruit au moment du Débarquement, il fut alors remplacé par une construction plus légère, partiellement en planches, le « Foyer Achille Min », à la fois salle des fêtes et cinéma. Il fut fermé, comme tous les bâtiments de ce type, après le tristement célèbre incendie du « Cinq-Sept »⁶.

La *rue du Marais* prend sur la droite. Son nom indique simplement la direction des marais.

A l'angle de la rue, au n° 284, se trouvait la ferme Lecardonnel (actuelle propriété de la famille Olivier-Martin).

Au n° 290, une boulangerie a longtemps été installée ; elle a souvent changé de propriétaires, puisque MM. Janvier, Marie, Génisson, Brière y ont exercé successivement leurs talents de boulangers-pâtisseries au profit d'une clientèle toujours fidèle. L'activité a finalement cessé. Bernières s'est alors retrouvé avec un seul boulanger, installé sur la place de l'Eglise (voir le bulletin de B.O.N. n° 31 de décembre 2007).



La façade de l'ancienne boulangerie au n° 290 Cliché P.B.

Mme Barrette exerçait son activité de couturière à façon au n° 298. Son mari était jardinier. Un menuisier lui a succédé dans ces locaux.

Aujourd'hui, l'entreprise J.B. Electricité générale est installée dans cette maison, renouant avec la tradition des artisans installés au centre-ville. La façade de l'immeuble a été récemment rénovée mais conserve son cachet de boutique traditionnelle de village.



La façade du n° 298 Cliché P.B.

En poursuivant la visite le long du trottoir, le promeneur passe devant une grande maison où s'exerçait un tout autre type d'activité, spirituelle celle-là. En effet ce bâtiment, récemment vendu par la municipalité, abritait le presbytère de l'église de Bernières, reconnaissable à son portail en bois peint en blanc et surmonté d'une croix.

Inauguré en 1859, l'Abbé Blin étant curé de Bernières, la construction de ce « nouveau » presbytère avait donné lieu à d'après discussions entre le Conseil municipal et le Conseil de fabrique, organisme gérant les biens



L'actuel portail de l'ancien presbytère Cliché P.B.

paroissiaux sous l'Ancien Régime. Paradoxalement ce dernier s'opposait à la construction du presbytère souhaitée par le conseil municipal présidé par Placide Berthélémy.

Précisons que l'abbé Blin, nommé curé de Bernières le 27 juin 1846, a été intronisé dans sa paroisse le dimanche 30 août 1846 et a exercé son ministère jusqu'en 1878.

Au n° 336, se tenait l'entreprise générale de menuiserie et maçonnerie de M. Carriou. Son domicile était situé sur le même trottoir, de l'autre côté de la rue de Cauvigny. Mme Carriou dirigeait un atelier de couture où elle employait plusieurs salariées.

Le promeneur traverse maintenant la *rue de Cauvigny* du nom de la famille de Cauvigny qui vivait à Bernières dès le XVIème siècle. En effet, dans un acte de 1574, apparaît le nom de Jacques de Cauvigny, sieur de Bernières, né en 1544 et qui épousa Jeanne Ouardet le 4 novembre 1567 en l'église réformée de Courseulles. De ce mariage naquirent ...seize enfants !

Cette descendance se partagea les titres et les terres de la famille. Leur action marqua la vie du pays : un Cauvigny acquit le fief de Semilly et ce serait un Cauvigny qui aurait fait construire en 1616 les chapelles de la Passion et de la Résurrection de l'église Notre-Dame de Bernières. Bernières ne pouvait faire moins que d'honorer cette famille par un nom de rue.

Au 48 de la rue de Cauvigny, était installée l'entreprise générale de maçonnerie, couverture et menuiserie de M. Maurice Letourmy. M. Henri Duval, également charron, lui a succédé puis l'activité a été reprise par M. Coupeaux.

La rue du Général Leclerc se termine au *rond point du Sergent Gagnon*.

Rosaire Gagnon était un des quatre éclaireurs de l'*Advance party* débarqués le 6 juin 1944 au petit matin pour reconnaître le point de rassemblement du *Régiment de la Chaudière*. De nombreuses photographies prises par les correspondants de guerre le représentent sur la plage et devant la gare au milieu de Bernières. Il reste à Bernières avec son régiment jusqu'au 8 juin et est abattu le 13 juin à Rots par un jeune soldat de la division Hitlerjugend. En donnant son nom à ce rond-point, la commune de Bernières a rendu hommage au courage de tous les Canadiens venus libérer la France.



Rond-point du Sergent-Gagnon Cliché P.B.

Les auteurs remercient MM. Henri Beaudoux, Jean-Louis Nicolle, Pierre Robert et tous les amis de B.O.N. d'avoir réuni leurs souvenirs pour aider à la rédaction de cet article. Ils remercient Mmes Annick Flohic-Patrizi et Dominique Néron ainsi que MM. Jean Cuisenier, Jacques Martin et Jean-Paul Mayer pour leur contribution.

¹ B.O.N. n° 27, 28, 29 et 31

² Cf. infra, *Bernières et la Grande Guerre, l'hôpital temporaire n°36*

³ Ces numéros, introuvables dans le commerce, sauf peut-être sur e-bay, peuvent être consultés à la bibliothèque de Bernières, rue de l'Eglise, ouverte au public le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h 15, ainsi qu'aux Archives départementales.

⁴ Il fut solennellement mis en possession des clés de l'église le 6 germinal an XI (avril 1802). Il écrit « *Rentré dans l'église de Bernières pour y exercer les fonctions du Saint Ministère le Jeudi 17^{ème} jour de Juin 1802, jour de la fête de dieu, après 11 ans d'interruption* »

⁵ B.O.N. n° 16 de décembre 1999

⁶ Incendie du « Cinq-Sept » le 1^{er} novembre 1970 à Saint-Laurent-du-Var

BERNIERES ET LA GRANDE GUERRE : L'HÔPITAL TEMPORAIRE N°36

Par Annie de Géry

1914-1918... 90 ans ont passés mais, à partir d'une carte postale trouvée au fond d'un tiroir, toute une histoire s'est dévidée : à Bernières sur mer, pendant quatre ans, un hôpital militaire a fonctionné, un de ces « hôpitaux temporaires » qui ont surgi dans toute la France dès le début de la guerre.

Des éléments fragmentaires d'archives, d'autres cartes postales exhumées, des témoignages, ajustés comme un puzzle, nous ont permis d'évoquer, malgré les pièces manquantes, ce qui s'est passé il y a presque...cent ans dans notre village si loin du front.

La Grande Guerre est meurtrière et, dès le début, les hommes tombent par centaines, par milliers (la bataille de Verdun fait plus de mille blessés ou malades par jour, sans compter les morts). Les hôpitaux de l'arrière, militaires, mixtes et civils ne suffisent pas. Très tôt les autorités prennent conscience de ces dramatiques insuffisances et, dès les premiers jours de mobilisation, des hôpitaux complémentaires, temporaires, ont vu le jour, implantés loin du front et organisés soit par le service de santé militaire, soit par la Croix Rouge (Union des Femmes françaises, Association des Dames de France) ou enfin, d'autres associations caritatives.

Neuf cents hôpitaux ont fonctionné durant la guerre dont seuls 624 sont répertoriés. D'une grande diversité de taille (de dix à plusieurs centaines de lits), ils sont répartis sur tout le territoire; toutes les villes ont été mises à contribution. Ils sont installés dans des écoles, des couvents, des usines, des théâtres, des grands magasins; dans les stations balnéaires, stations de montagne et stations thermales, de grands hôtels; des casinos ont été réquisitionnés et aménagés, tout comme quelques grandes villas aussi.

Certains hôpitaux ont fonctionné dès la mobilisation (3 août 1914), d'autres au fur et à mesure des besoins. Ils sont désignés par les initiales HT ou HC pour « hôpital temporaire ou complémentaire » suivi d'un numéro. Ils

peuvent être directement sous le contrôle du service de santé, de la Croix rouge ou d'un organisme privé.

Le cheminement et la sélection des blessés se fait à partir de la ligne de feu vers les refuges, les postes de secours, les ambulances de campagne, les « autochirs » (ambulances chirurgicales), les hôpitaux d'évacuation, jusqu'à une gare sanitaire située à la limite arrière de la zone des armées. Là, dans l'infirmierie de la gare, s'effectue une dernière répartition vers les hôpitaux militaires, mixtes ou civils et les hôpitaux complémentaires ou temporaires, en fonction de la gravité des blessures, du type de pathologie ou selon d'autres critères : certains hôpitaux sont réservés aux patients psychiatriques, d'autres aux tuberculeux, d'autres encore aux blessés musulmans.

L'hôpital temporaire n°36

Le 3 août 1914, deuxième jour de la mobilisation, le maire de Bernières-sur-Mer reçoit une lettre de la Direction du service de santé du 3^{ème} corps d'Armée l'informant de « l'état de guerre » lui annonçant que « le médecin chef et l'officier d'administration gestionnaire de l'hôpital complémentaire arriveront à destination le 3^{ème} jour de la mobilisation » c'est-à-dire le mardi 4 août, charge à lui de prévenir les « intéressés », c'est-à-dire les propriétaires du « Groupe de Villas » que



leurs « établissements doivent être mis à la disposition du service de santé le 3^{ème} jour ».

Un conseil municipal se réunit alors en session extraordinaire le 6 août 1914 « pour assurer l'exécution des réquisitions militaires et exprimer sa patriotique confiance dans l'armée nationale....Pour assurer leur union absolue pour l'œuvre qui leur est dévolue ».

Le 7 août l'hôpital militaire temporaire n° 36 fonctionne officiellement à Bernières (photo n°1).



Photo n° 1

Le temps que les locaux des villas prévus par le journal de mobilisation soient opérationnels, il semble que le médecin chef ait disposé des locaux de la mairie (ancienne mairie rue Achille Min) car dans une lettre du mois d'octobre 1914, le médecin chef de l'hôpital temporaire remercie le maire de « l'hospitalité

donnée pendant les premiers mois de guerre à nos blessés dans la mairie de Bernières si généreusement mise à disposition avant d'occuper les immeubles prévus... ».

L'hôpital n'est donc pas implanté sur un site unique. Mais, quels sont ces villas, ces immeubles qui forment « l'Hôpital Temporaire n°36 » ?

Il s'agit de sept sites : les moins importants sont, semble-t-il, des bâtiments restés inoccupés et d'autres, partagés avec les propriétaires. La répartition de ces sites apparaît sur cette carte



Photo n° 2

avec leur dénomination de l'époque : Le château Brunet (château de Sémilly au centre du village) qui abrite la direction de l'hôpital et 12 lits que l'on aperçoit, alignés dans le grand salon ou la salle à manger (photo 2) avec les blessés que l'on voit aussi sur la photo 3 photographiés avec les enfants Brunet le 15 juin 1915, jour de la première



Photo n° 3

communion. Les six autres bâtiments sont des « filiales », la villa Milhau, actuel château de Quintefeuille, route de Courseulles, qui abrite quarante lits (photos 4 et 5) ; la villa Bedel, rue



Photo n° 4



Photo n° 5

des Ormes, actuelle rue du Royal Berkshire Regiment n° 205, qui abrite douze lits ; la maison Hettier, actuellement les Préaux, rue Hettier avec vingt lits (photos 6, 7 et 8) ; la villa Caprice, avenue Victor Tesnières, (photo 9) avec trente lits ; la villa Fauchoux et la villa Haran (ancien clos Anica du Dr Parvu), respectivement dix-huit et vingt-cinq lits, situées



Photos n° 6, 7 et 8



Photo n° 9

de chaque côté de la rue de la Mer (actuelle rue du Régiment de la Chaudière (photo 10).

La capacité totale de l'HT n°36 était donc de 157 lits, sans compter le logement du personnel médical militaire sur lequel nous n'avons pas trouvé de précisions sur ces aménagements.



Photo n° 10

Les hôpitaux complémentaires ont, pour certains, des salles d'opération, des salles de stérilisation, de pansements, quelques fois une pièce de radioscopie, une pharmacie, un service de lingerie un service d'économat, une bibliothèque. Pour Bernières, où cette structure plus ou moins complète devait exister, nous n'avons pas trouvé, jusqu'alors, de description particulière.

Quels sont ces soldats hospitalisés dans notre village ?

Le 24 décembre 1914, par lettre adressée au maire, le préfet demandait des informations sur les blessés hospitalisés dans la commune : nom, grade, arme, régiment, profession dans le civil et domicile des familles, afin de prévenir ces familles. La liste¹ établie alors par le maire nous permet aujourd'hui de répondre à cette interrogation.

Avec 156 patients, l'hôpital fonctionnait déjà à pleine capacité de ses sept filiales. Ils étaient simples soldats ou sous-officiers (caporal, sergent, mais pas d'officiers), de toutes armes, fantassins, artilleurs, chasseurs à pied, chasseurs alpins, zouaves, tirailleurs indigènes et même... un tambour. Ils venaient des quatre coins de l'Empire français. Les départements de l'Île de France, du Nord, d'Algérie et de la Seine Inférieure sont les plus représentés, mais une cinquantaine d'autres le sont aussi. Dans le civil ils sont cultivateurs, mécaniciens, électriciens,

¹ Pour anecdote, nous avons trouvé la liste, joliment manuscrite, aux archives municipales et la lettre de demande aux archives départementales !!

facteurs, commis, comptables, mineurs et leurs familles habitent dans des grandes villes ou dans de tout petits villages.

Tous ces soldats, blessés, convalescents ne sont pas passés sans laisser quelques traces qui permettent d'imaginer un peu de l'atmosphère de cet hôpital. Les différentes cartes postales retrouvées renvoient des images calmes, sans doutes un peu embellies, comparées à la réalité quotidienne. On y voit des soldats, souvent souriants, photographiés en groupe avec les soignants, les infirmières, le major, sa femme et ses enfants (photo 1), posant avec le cuisinier et les dames de la croix rouge (photo 5), se promenant dans le village, (photo 10) ou participant à une grande fête religieuse (photo 11) devant maison décorée pour la



Photo n° 11

circonstance mais non identifiée. Le verso de ces cartes apporte aussi quelques aperçus de la « vie ». On retrouve le même major dans deux filiales différentes sur la photo n°1 et la photo 4... Un prêtre écrit le 30 octobre 1914 « je suis maintenant à Bernières comme infirmier, l'hôpital est divisé en plusieurs villas, mes blessés au nombre de 9 sont en bas dans une salle ; venez me voir , je vous montrerai mes blessés, ils sont bien aimables. Nous étions 4 prêtres à Royal Hôtel à Deauville, le médecin chef, anticlérical, nous a fait partir. A Bernières les officiers sont très bons... »

Une autre carte d'un nommé François le Floch adressée à une correspondante caennaise (qui ne lui semblait pas indifférente !), précise : « Je suis été très bien soigné et me voilà guéri... ». L'information sur la guerre passe bien et les convalescents sont toujours concernés par les différentes phases : « La dernière attaque que le 26^{ème} a du faire le 20, m'a causé de la peine ».



hospitalisé à Bernières. Ces déclarations ont permis de savoir que ce personnel était salarié. L'emploi bénévole a cependant été très fréquent, soit sur des initiatives personnelles soit via des organisations caritatives telles que la Croix Rouge, l'Union des Femme de France ou l'Association des Dames françaises.

L'hôpital temporaire de Bernières n'est pas le seul dans la 3ème Région sanitaire.

Certains soldats, guéris, ou ayant conservé quelques séquelles de leurs blessures sont réaffectés (« repêchés ») à des fonctions éloignées du front : garde de voies de chemin de fer ou de dépôts.

Il se noue parfois des idylles. Ainsi le soldat Lautié, hospitalisé à l'hôpital temporaire n° 36, villa Bedel, pourtant non originaire de Normandie, restera à Bernières pour y épouser une Berniéraise, mademoiselle Flambard qui est infirmière bénévole. La famille fondée a d'ailleurs fait souche puisque un des descendants a tenu le café de la plage après le Débarquement de juin 1944 !

Le personnel

Le personnel d'encadrement est, pour l'essentiel, militaire, médecin major, médecin aide major, personnel administratif, sans oublier les aumôniers qui assurent également des soins infirmiers. Le personnel soignant tel qu'il apparaît sur les photographies est mixte, infirmiers militaires et « dames auxiliaires » celles-ci sont soit infirmières permanentes, soit infirmières temporaires soit enfin auxiliaires. Nous avons trouvé les « déclarations d'adhésion à la législation sur les accidents du travail » signées le 10 avril 1917 par onze jeunes filles ou femmes, âgées de 20 à 55 ans, qui s'engageaient à l'HT n°36 comme dames auxiliaires. Sept habitent Bernières, deux sœurs habitent Courseulles et deux viennent du nord, peut-être pour se rapprocher d'un époux ou d'un frère

Trente neuf autres hôpitaux complémentaires ont fonctionné dans cette région. Parmi les plus proches, citons, l'hôpital n°32 de Saint-Aubin qui a reçu en novembre 1915 deux canadiens, frères, Aimé et Lucien Kern, d'origine alsacienne ², l'hôpital n°34 à Courseulles avec 115 places réparties entre l'hôtel de Paris, l'hôtel des Etrangers et la Salle Chédeville, l'hôpital n°46 à Ouistreham installé dans l'hôtel du Chalet³, l'hôpital n°110 à Bayeux d'abord installé dans un collège puis dans des locaux privés, et enfin, l'hôpital n° 45 à Hérouville, qui regroupe les militaires tuberculeux (c'est là qu'aurait été innové l'usage du crachoir individuel pour éviter de cracher par terre dans le cadre de « l'éducation antituberculeuse »). A Falaise, l'hôpital n°11 accueille les militaires musulmans.

Les difficultés rencontrées

Tout au long de ces quatre années les difficultés sont de plusieurs ordres : la recherche et la durée de la disposition des locaux, les dépenses de fonctionnement hôtelier et médical et les besoins en personnel.

Les premières réquisitions étant faites, les difficultés viennent de la durée d'occupation des lieux et des besoins en nouveaux locaux. Certains

² Lettre des tranchées : correspondance de guerre de Lucien, Eugène et Aimé Kern, trois frères manitobains, soldats de l'armée française durant la 1^{ère} guerre mondiale - Les cahiers d'histoire de la Société historique de Saint Boniface, 2007

³ Une photo est visible sur le site web de l'hôtel

grognements se font entendre. De nombreuses municipalités se réunissent pour demander la restitution de leurs écoles car « *on observe un vif mécontentement de la population* ». Une véritable lutte s'installe entre le préfet du Calvados, l'Inspection d'Académie et la Direction du service de santé de la 3^{ème} Région pour la restitution des locaux scolaires : « *l'instruction laisse beaucoup à désirer* ».

A Houlgate, le conseil municipal demande la restitution d'hôtels : « *...notre station balnéaire a eu à en souffrir pendant la saison dernière* ».

Il existe d'ailleurs une commission départementale chargée de la révision des établissements hospitaliers militaires, mais on ne restitue un local qu'à condition d'en obtenir un autre en contrepartie.

Les approvisionnements alimentaires ou généraux sont difficiles, de nombreuses réquisitions sont opérées, souvent via les maires, de blé, de farine, de viande, de pommes de terre. Le maire de Bernières reçoit en février 1916 un ordre de réquisition de l'HT n°36 pour « *des objets mobiliers, fournitures requises concernant les divers immeubles occupés par l'hôpital complémentaire n°36* »

Les services d'hygiène sont débordés. La direction du service d'assainissement caennais écrit en octobre 1916 au général commandant d'armées à Caen (sic) : « *...depuis le mois de mai nous nous sommes rendus fréquemment dans les hôpitaux militaires de la Délivrande, Langrune, St Aubin, Bernières, Courseulles et Ouistreham pour les vidanges des fosses d'aisance. Nous sommes dans l'impossibilité absolue de faire le déplacement pendant l'hiver* »...alors ? Pourquoi, et quelles sont les conséquences ?

La désinfection représente une part importante des dépenses : désinfection *in situ* par les fumigations, l'alcool à brûler et un service itinérant sous forme d'une « voiture étuve » départementale pour la désinfection de la literie, service qui à de nombreuses reprises réclame le paiement de ses factures.

En dépit de très nombreux dons individuels, les crédits restent insuffisants.

En ce qui concerne les besoins médicaux, il semble que chaque médecin responsable d'un établissement (major de 1^{ère} ou 2^{ème} classe)

déployait de nombreuses astuces pour pallier le manque de matériel de soin. Un article écrit par le Médecin Major de 2^{ème} classe, responsable de l'HT n°18 à Pontivy ⁴ rapporte toutes les techniques de bricolage et de récupération de matériel imaginées : des marmites destinées à la cuisson des pommes de terre sont utilisées comme autoclaves, des boîtes de levure de bière récupérées chez un brasseur sont utilisées pour la stérilisation et la conservation des pansements, des pinces pour appliquer la teinture d'iode remplacent le coton hydrophile trop rare, des appareils de contention pour membres fracturés et autres attelles sont fabriqués par le ferblantier local, des fers à friser ou à tuyauter les coiffes servent de pinces pour prélever les linges stériles et, avec l'aide du marchand de ferraille, de vieux cylindres et de vieilles grilles servent à brûler les résidus infectés.

La fermeture des hôpitaux

Après l'Armistice les hôpitaux complémentaires ont été progressivement fermés et les formalités de « déréquisition » ont alors été entreprises.

Pour arrêter le montant des indemnités dues pour l'occupation des hôtels et des établissements professionnels, une commission départementale d'évaluation des indemnités est créée. Elle est mixte, comprenant des représentants des services de l'hôtel réquisitionné, de l'Intendance, d'un autre exploitant hôtelier, d'un membre de la chambre de commerce.

Pour les particuliers, la procédure était différente. A Bernières, où l'HT36 avait officiellement cessé de fonctionner le 21 décembre 1918, nous avons trouvé l'avis de restitution des locaux de la villa Milhau est adressé au maire le 3 janvier 1919 par le Médecin principal, directeur du Service de santé de la 3^{ème} Région. Il précise que « *dès que les mesures préliminaires à cette restitution auront été effectuées (hospitalisés évacués, meubles et immeuble désinfectés et nettoyés) il sera procédé à l'évaluation contradictoire des dégradations tant à l'immeuble qu'aux objets mobiliers ensemble avec la constatation*

⁴.Gourdet M. J. : Aménagement d'un hôpital temporaire par des moyens de fortune: La Presse Médicale, 19 novembre 1914

des objets mobiliers manquants. A cette fin, la propriétaire sera convoquée par lettre recommandée 8 jours au moins avant la date fixée pour ces opérations. Dès à présent, je vous informe pour la bonne règle, que faute par Mme T... d'être présente à ces opérations ou d'y être représentée, il y sera procédé, hors de sa présence : en qualité de maire de la localité vous serez appelé en ses lieux et place conformément aux instructions en vigueur. ».

Ces obligations ne manquent pas de susciter de vives réserves de la part du maire.Mais enfin, la guerre est finie!

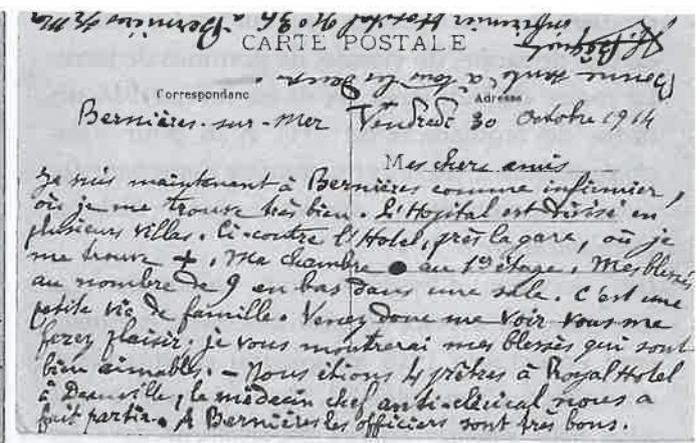
Si certains Berniérais savent que lors du Débarquement allié en 1944, un hôpital d'urgence a été installé au fief Pelloquin, rue Hettier, en revanche la plupart d'entre nous ignorait sans doute que pendant les quatre ans

qu'a duré la Grande Guerre, plusieurs centaines de blessés ont été accueillis à Bernières.

Puisse cet article contribuer à raviver notre mémoire ou à approfondir notre connaissance de l'histoire de Bernières en particulier ou plus généralement de l'Histoire.

Sources :

- Collections privées de cartes postales
- Témoignages
- Archives municipales de Bernières-sur-Mer
- Archives départementales du Calvados
- Archives médicales de la Grande Guerre « le fonds 1914-1918 au Service des archives médicales hospitalières des Armées (S.A.M.H.A.)



Quelques textes au verso de cartes postales envoyées depuis l'hôpital temporaire n°36 de Bernières. A noter plus particulièrement le second rédigé par un prêtre infirmier

TOUR, CLOCHER ET BEFFROI : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Par Jean Cuisenier

À plus d'une reprise, il est arrivé, à Bernières, que les cloches marquant l'*Angelus* ou appelant à la messe du dimanche ne soient pas sonnées. Tel ou tel, alors, de s'inquiéter. L'horloge remplaçant les sonneurs de jadis ne marcherait-elle plus ? Le moteur qui met en mouvement les marteaux frappant le bronze serait-il défaillant ? Une, ou des cloches seraient-elles endommagées, ou leurs battants ? L'interrogation est légitime.

Les questions ainsi soulevées sont en vérité plus complexes qu'il n'y paraît. Je voudrais m'employer à y répondre, sans toutefois prétendre le faire complètement. C'est en effet un système global à la recherche d'un difficile équilibre qu'il faut considérer, un ensemble de trois agents complexes en interaction. Lesquels ? Ce sont : la *tour* en maçonnerie de pierres, qui abrite dynamiquement les cloches ; le *beffroi* en charpente de bois, ancré sur la tour, qui porte les cloches et contrôle leurs mouvements ; les *cloches* elles-mêmes, tantôt au repos, tantôt en mouvement, dont le beffroi absorbe les forces qu'elles dégagent et transmet à la tour, idéalement, seulement le poids.

La tour et le beffroi

C'est par la tour, donc, qu'il convient de commencer. Celle-ci est en maçonnerie de pierre. Puissante, épaisse, elle est de plan carré, et se compose de trois parties.

Un soubassement massif, formé de quatre larges piliers entourés de hauts murs, forme l'entrée de la nef. De l'intérieur, on remarque à la porte côté Ouest, un haut petit coffre de bois fermé d'une serrure. Celui-ci recueillait les cordes que le sonneur hâlait pour mettre en mouvement les cloches sans avoir à monter dans la tour. L'auteur de ces lignes se souvient que lors de

son mariage, en tête du cortège descendant la nef vers la sortie, il reçut l'offre du sonneur : qu'il tire lui-même la corde, en signe de joie, pour lancer la première volée de cloches signalant la fin de la cérémonie.

Puis, vers le haut, un deuxième corps massif est percé de deux fenêtres élancées. On y accède par un escalier de pierre, à vis, aménagé au pilier ouest. Celui-ci donne sur un plancher d'où l'on peut accéder au toit de la nef et intervenir ainsi sur la charpente et la couverture de cette dernière. C'est là que se tenaient les sonneurs pour carillonner. Là, que se trouvait l'horloge mécanique réglant naguère la sonnerie des heures et des quarts d'heure. Remplacée maintenant par un dispositif électrique, la vieille horloge a été soigneusement conservée, puis restaurée : elle est maintenant exposée dans la nef.

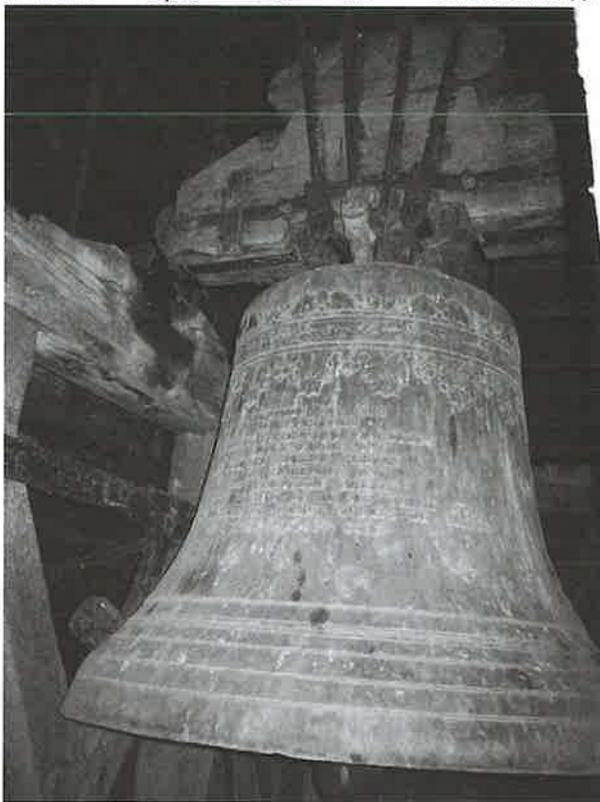
Enfin, plus haut encore, la tour se compose d'un troisième corps massif de maçonnerie de pierre, toujours de plan carré, ajouré par de hautes fenêtres. Ces dernières sont munies d'abats-sons, volets de bois rabattant vers le bas et dispersant les sons émis par les cloches. Accessible par un escalier de pierre à vis aménagé au pilier Est, ce niveau de la tour est pourvu d'un plancher, qui permet aux sonneurs ou aux techniciens d'intervenir sur le beffroi et sur les cloches.

C'est à ce niveau en effet, le troisième, que le beffroi est placé sur la maçonnerie de la tour et

lui transmet les forces qu'il reçoit du poids et du mouvement des cloches). C'est là que tout se pose, se dépose, se compose. Là, que les équilibres se forment ou se déforment, pour le meilleur et pour le pire. Voici pourquoi.

Le beffroi et les cloches

La tour abrite en effet trois cloches, à la forte personnalité chacune. Ce sont Augustine Désirée Paméla (1853), refondue en 1922 et rebaptisée Marie Euphrosyne Marcelle. Elle mesure 1,30 m de circonférence.



Augustine Désirée Paméla (1853) Cliché JPM

Puis Anne Virginie Eulalie Adélaïde (1855), 1,30m également de circonférence. Enfin Euphrasie Louise Marie Esther (1855), 0,95m. Ces cloches ont été fondues dans la Manche, à Villedieu-les-Poëles, centre de fonderie et de dinanderie toujours actif aujourd'hui, d'où provenait aussi l'ancien coq du clocher et d'où provient le coq qui a remplacé ce dernier en 2002¹. Que l'on imagine les forces qui s'exercent quand ces masses de cuivre lancées à toute volée sont mises en mouvement : tout branle, tout vibre, tout gémit. Aucune maçonnerie de pierre ne résisterait à des ébranlements répétés si l'axe autour duquel chaque cloche tourne n'était supporté que par un simple pontage. C'est

pourquoi les maîtres-charpentiers chargés de fabriquer ces supports ont tendu, depuis des siècles, à éviter que le mouvement des cloches ne se transmette à la maçonnerie de pierre directement, au risque d'ébranler et finalement de détruire les tours. Ils ont inlassablement cherché à composer des dispositifs de charpente qui stabilisent les blocs autour desquels tournent les axes, d'une part, et qui d'autre part absorbent, par une certaine élasticité, les mouvements des cloches, et les transforment dans le sens vertical, pour éviter qu'ils ne battent latéralement la tour.

On a peine à se représenter, aujourd'hui, le degré de raffinement auquel les fondeurs sont parvenus pour optimiser la performance attendue des cloches rapportée à leur poids, afin que celles-ci restent compatibles avec les capacités de stabilité des tours, en jouant sur leurs formes. Qu'il suffise de signaler ici la complexité de cette géométrie, telle qu'elle résulte du perfectionnement séculaire des techniques de façonnage des moules. Viollet-le-Duc énumère ainsi les différentes parties d'une cloche, sans exposer cependant les raisons dynamiques qui ont conduit à cette sophistication des formes. Ce sont : « la *patte*, ou le bord inférieur qui est mince ; la *panse* (...), la partie la plus épaisse contre laquelle frappe le battant ; les *saussures*, c'est la partie moyenne de la cloche se rapprochant de la forme cylindrique ; la *gorge* ou les *fournitures*, c'est le passage entre les *saussures* et la *panse*, le point où le métal s'épaissit et où la cloche commence à prendre un diamètre plus fort ; le *vase* supérieur, c'est la partie supérieure de la cloche à peu près cylindrique, entre les *saussures* et le *cerveau* ; le *cerveau*, c'est la calotte supérieure recevant l'anneau auquel le battant est suspendu ; les *anses*, qui sont les bras supérieurs au moyen desquels on suspend a cloche au *mouton* ; le *battant*, qui est de fer forgé, en forme de poire très allongée terminée par un appendice ou poids, destiné à lui donner de la volée. Le plus souvent, comme à Bernières, des inscriptions courent sur le *vase*. Remarquable, une figurine orne l'une des anses des trois cloches. Plus remarquable encore : c'est un diable, là où l'on attendrait un ange ! Facétie de fondeur ? Rite de conjuration du sort,



Diable, le voici, ce diable !

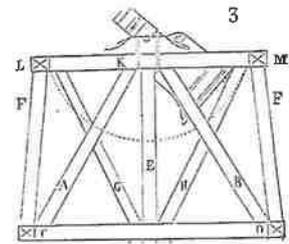
Cliché JPM

de ce mauvais sort auquel les cloches sont toujours exposées, elles dont le destin est de se fendre, un jour ou l'autre ? Le fait est qu'aucun détail n'est négligé par les maîtres-bâisseurs pour assurer le bon fonctionnement de ces lourdes masses de cuivre.

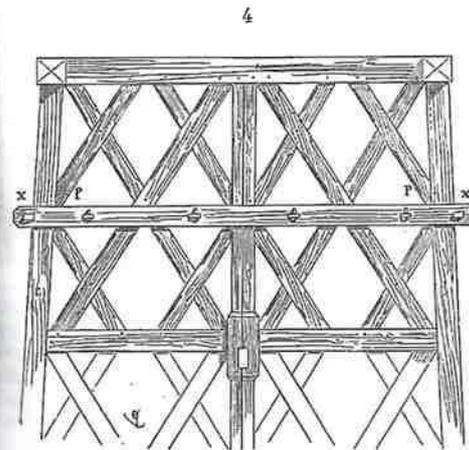
Le jeu des forces dans le beffroi

C'est précisément à cette fin qu'est destiné le beffroi. Ces oeuvres de charpente sont toujours posées sur des corbeaux ou des retraits maçonnés dans la tour. Elles sont conçues de telle sorte qu'en aucun cas les bois d'œuvre ne viennent battre les murs lors du balancement des cloches. Aussi tout l'art du maître-charpentier consiste-il à limiter les efforts dans le sens latéral en reportant ceux-ci dans le sens vertical. De simples poinçons contrefortés par des pièces latérales inclinées, en forme de jambes, suffiraient-ils ? Pour des cloches de faible poids, une centaine de kilos, peut-être. Mais comme on a cherché à mettre en service des cloches de poids toujours plus grand, jusqu'à plusieurs milliers de kilos, on s'est vite aperçu que cela ne convenait plus. Aussi leur a-t-on substitué des arbalétriers et conçu des beffrois sur le modèle des fermes de toiture. Cela résolvait un problème, celui du report des forces du sens latéral au sens vertical, mais non un second, celui des efforts qu'avaient à subir les assemblages en raison du mouvement alternatif imprimé aux cloches. Aussi voit-on prévaloir, dès la fin du XV^e siècle, des beffrois

à mi-bois ; on arrêta ainsi les effets de l'oscillation sur les tenons rtaises. En effet, lorsque les étages des pans de bois des beffrois se posaient seulement du poinçon central E, des deux poteaux corniers F et des deux arbalétriers A, B, la cloche étant en branle et dans la position



indiquée par la figure 3, l'assemblage D était refoulé et l'assemblage C arraché ; il en résultait que le chapeau K faisait bientôt un mouvement de va-et-vient fort dangereux de L en M. L'adjonction des deux pièces G, H, arrêta ce mouvement en reportant toujours le poids de la cloche, quelle que fût sa position, sur la verticale E. Partant de ce principe, les charpentiers composèrent les pans de bois des beffrois de grillages en losange d'une grande résistance (fig. 4), moisés en X par des moises doubles avec clefs



pour éviter la poussée des pièces P, P, sur les poteaux corniers. L'oscillation des beffrois fut très-réduite par cette combinaison. Mais le mouve-

ment des grosses cloches est tellement puissant, que ces pans de bois rigides, entraînés tout d'une pièce, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, avaient pour effet, à la longue, de faire pivoter l'ensemble de la charpente, de façon à placer l'enrayure basse et l'enrayure haute sur deux points non parallèles, ainsi que l'indique la figure 5. Les quatre pans de

beffroi composés comme des combinaisons de croix de Saint-André, aux pièces assemblées à mi-bois, mieux capables de résister aux oscillations. Viollet-le-Duc explique pourquoi, par ce simple schéma. : « En effet, lorsque les étages des pans de bois des beffrois se composaient seulement du poinçon central E, des deux poteaux corniers F et des deux arbalétriers AB, la cloche étant en branle dans la position indiquée par la figure 3, l'assemblage D était refoulé et l'assemblage C arraché ; il en résultait que le chapeau K faisait bientôt un mouvement de va-et-vient fort dangereux de L en M. L'adjonction des deux pièces G, H arrêta ce mouvement en reportant toujours le poids de la cloche, quelle que fût sa position, sur la verticale E. Partant de ce principe, les charpentiers composèrent les pans de bois des beffrois de grillages en losange d'une grande résistance, moisés en X par des moises doubles

avec clefs pour éviter la poussée des pièces **PP** sur les poteaux corniers »².

C'est sur ce principe qu'a été construit le beffroi de l'église de Bernières, comme les illustrations le montrent. Et c'est ce qu'il faut comprendre pour décider s'il est en état général suffisant pour mériter une restauration ou s'il convient plutôt de le remplacer.

Restaurer ou remplacer

Quiconque inspecte du regard le beffroi dans son état actuel, discerne aisément que l'ensemble est disparate et que les pièces qui le composent sont dans un état fort inégal. Les examens effectués à plusieurs reprises depuis le Débarquement de 1944 par les Architectes des Bâtiments de France, à la demande des municipalités successives, ont régulièrement conclu « à l'absence de péril immédiat, mais à une faiblesse de l'ensemble, déjà plusieurs fois consolidé »³. Un rapport de visite, daté du 16 mai 1992, suite à une demande du maire de l'époque, note que « les bois qui constituent la charpente du beffroi des cloches au-dessus du plancher sont dans l'ensemble bien liaisonnés, mais ils attestent d'une vétusté générale due aux pluies, aux fientes d'oiseaux, au temps »⁴. Et le rapporteur de conclure : « Il ne semble pas y avoir de péril immédiat », non sans ajouter : « toutefois, la prudence devrait conduire à limiter les temps de sonnerie et à n'utiliser qu'une seule cloche à la fois afin de réduire les efforts sur le beffroi et ceci jusqu'à la restauration de ce dernier ». Autant dire : réduire l'usage au minimum, renoncer aux sonneries carillonnées aux trois cloches.

Depuis lors, la municipalité a fait faire les nettoyages nécessaires, a restauré les abat-sons et grillagé les ouvertures. Mais en raison des coûts, elle a différé la restauration ou la construction d'un beffroi neuf. Inéluctablement, la charpenterie s'est dégradée encore. À l'issue d'une visite de l'Architecte des Bâtiments de France sollicitée par la municipalité, le 13 décembre 2002, cette dernière note que « certains renforts (bastings de sapin) sont eux-mêmes détériorés et que les assemblages poteaux/poutres Est-Ouest semblent attaqués par la pourriture (difficile à évaluer en raison du

plancher posé sur les poutres). Aucun mouvement particulier n'a été révélé au tintement. Une vérification du comportement à la volée devra être réalisée dès que possible »⁵.

Ainsi alertée, la municipalité précédente et la municipalité actuelle ont compris qu'il n'était plus possible de différer une intervention lourde. Une nouvelle visite groupant des représentants de la municipalité et de l'association BON, le 2 novembre 2007 a révélé que les désordres de la charpenterie étaient pires que les rapports ne le laissent entrevoir : des pièces sectionnées, d'autres sommairement réassemblées,



Détail d'assemblage cloué

Cliché JC



Bois rongés avec traces de rouille (clous)

Cliché JPM



Autre détail de réassemblage sommairement cloué Cliché JPM



Détails de l'actuel beffroi Clichés JPM



d'autres encore, de sapin et non de chêne, vermoulues. Il en résulte que les assemblages « travaillent » de plus en plus. Encore ignore-t-on dans quel état se trouve la poutraison qui supporte l'ensemble : il faudrait démonter le parquet pour y accéder et décider alors si on peut la maintenir en l'état.

Il appartient aux experts de décider si une restauration est possible, il incombe au conseil municipal d'apprécier si l'enjeu en vaut la peine ou s'il ne vaut mieux pas construire un nouveau beffroi, en chêne, sur une poutraison vérifiée, restaurée ou remplacée, bien placée sur des corbeaux consolidés.

En ce cas et pour que l'opération soit bien comprise, pour que la population, les visiteurs de l'église, les touristes, les enfants des écoles y soient associés, que l'on filme donc, soigneusement, toutes les étapes du démontage, de la construction, de la mise en place ! Comment ? Pour expliquer par la vue et par l'ouïe ce qu'est une cloche. Comment cette masse d'airain vibre, quels sons elle produit, de quelles inscriptions elle est recouverte et pourquoi. Détailler les sonneries : l'Angelus, l'appel à la messe, la fête carillonnée, le glas, le tocsin. Puis, des prises de vue tirer une émission de télévision et un DVD. En mettre certaines séquences sur les sites Internet de la municipalité et de l'association...

... et de l'inauguration, faire une fête dont on se souviendra longtemps, longtemps !

¹ Cf BON n°21, juin 2002, p. 3, J. Cuisenier

² *Ibidem*, III, p. 189

³ *Lettre au maire de Bernières*, 30 décembre 2002, signée de l'Architecte et Urbaniste de l'État Anne Chevillon

⁴ *Rapport de visite* du 16 mai 1992, signé Turquety, adjoint technique des Bâtiments de France

⁵ *Lettre* du 30 décembre 2002 citée



Ces charmants petits ne contribuent certainement pas à la sauvegarde des bois ! Clichés JPM

D'UN VER A L'AUTRE

Par Christiane Gardou, Francine et Pierre Besson

Faisant suite à l'article sur la « pelouze » paru dans notre précédent bulletin (B.O.N. n°31, décembre 2007), nous avons le plaisir d'apporter à nos lecteurs quelques précisions complémentaires.

Une « pelouze » pouvant en cacher une autre, coexistent à Bernières et dans les villages voisins de la côte deux « pelouzes », celle des fonds vaseux, dans les estuaires de l'Orne ou de la Dives par exemple, la néréis (*Nereis diversicolae*) dont nous vous avons entretenu dans le précédent bulletin et celle des plages de sable, l'arénicole (*Arenicola marina*) que nous allons aborder aujourd'hui. Comme en outre, d'une région à l'autre, ces petites bêtes ont reçu de multiples sobriquets, les scientifiques, pour mettre tout le monde d'accord, leur ont donné une dénomination latine, ce qui, bien qu'étant un peu pédant, s'est avéré plus sûr.

Mais n'entrons pas dans cette controverse et restons sur la plage de Bernières : la pêche aux « pelouzes » s'y pratique toujours et même de façon professionnelle en respectant une tradition dont nous nous étions fait l'écho.



En effet, un Bernièrais de souche, Jean-François Regnault, issu d'une ancienne famille de Bernières, pratique régulièrement la pêche aux vers sur la plage de Bernières et même sur de nombreux autres sites de la Côte de Nacre. Nous avons eu la chance de le rencontrer et, très aimablement, il nous a parlé de son métier de pêcheur, du labeur qu'il exige, du plaisir qu'il procure. Bien entendu, il ne nous a pas livré tous les secrets de cette activité car il y a toujours un

savoir-faire, un peu mystérieux, dans toutes les professions de la mer.

Une profession bien organisée

Dans le département du Calvados, il existe une trentaine de pêcheurs professionnels qui pratiquent la pêche aux vers sur les rivages et les estuaires de la Manche. Ils sont inscrits à la Chambre des Métiers et détiennent une carte professionnelle qui leur donne le droit d'exercer ce type de pêche. Ils livrent leur récolte à une entreprise spécialisée installée à Ranville qui assure la vente et l'expédition des produits. Cette activité rémunérée constitue le gagne-pain de ces pêcheurs.

Il y a quelques années, certains « individus » ont tenté d'intervenir dans cette activité sans respecter les règles sociales et fiscales qui organisent cette profession. Les interventions fermes des pêcheurs professionnels, suivies de contrôles stricts de la gendarmerie maritime, ont vite mis fin à ces pratiques.

Aujourd'hui, un petit nombre de pêcheurs amateurs se livrent aussi à la pêche aux vers mais pour leur compte personnel, sans en assurer le commerce.

Notre pêcheur bernierais

Jean-François Regnault, âgé de cinquante-trois ans, exerce son activité professionnelle de pêcheur depuis 1986. L'amour de la mer a été sa première motivation. Il n'y a pas d'école spécialisée pour enseigner cette matière. C'est sur le tas – ou plutôt sur la plage – qu'il a fait son apprentissage, auprès d'un copain qui l'a initié aux secrets de cette pêche très spéciale.

Pratiquant depuis maintenant vingt-deux ans, il possède tous les tours de mains et tout le savoir faire particulier de ce métier. Il est heureux de son activité : elle lui apporte, outre son gagne-pain, une grande liberté pour organiser son emploi du temps et le plaisir de la mer, malgré ses dangers, le froid, le vent, les embruns et les contraintes horaires dues aux marées.

Le ver de sable qu'il pêche est une **arénicole** (*Arenicola marina*), l'un des vers les plus gros de nos plages, une annélide polychète proche des **néreïs** mais elle est classée dans les arénicolidées. Elle se niche dans le sable des plages dans la partie découverte à marée basse où elle creuse des sortes de terriers en forme de U. Ainsi cachée dans le substrat humide de la plage, elle se nourrit de débris organiques en suspension dans l'eau de mer : elle aspire l'eau de mer à l'aide d'une grosse trompe côté bouche ce qui produit une sorte d'entonnoir et rejette des excréments à l'extrémité opposée ce qui forme un tortillon de sable rejeté à l'autre bout. On identifie donc sa présence en repérant sur le sable de l'estran des torsades de sable à une dizaine de centimètres d'un petit entonnoir.



Entonnoir et torsade de sable, la signature de l'arénicole Cliché P.B.

Les sexes sont séparés et après leur reproduction en fin d'été, ces animaux s'enfoncent plus profondément dans le sable jusqu'au printemps suivant. Il s'ensuit qu'il est beaucoup plus difficile de les capturer en hiver.

Mais cette petite bête ne sert pas qu'aux pêcheurs ; elle sert aussi à la recherche car son sang contient une molécule d'hémoglobine proche de l'hémoglobine humaine. De nombreux chercheurs s'intéressent aux applications thérapeutiques de ces composés qui sont prometteuses mais il faudra encore attendre leur mise au point.

La pratique de cette pêche

La pêche se pratique à l'aide d'une bêche à quatre dents, pour atteindre les vers qui se trouvent à plus de 30 centimètres de profondeur dans le sable. C'est donc un travail physique très fatigant car la couche de sable est extrêmement dure. De plus, les conditions climatiques rendent le travail plus pénible : lorsque le vent est froid, lorsqu'il pleut, ou quand darde le soleil.



L'outil indispensable pour traquer la bête !

Cliché P.B.

Sur la plage, les vers sont lavés pour éliminer le sable, puis passés au tamis, recueillis dans une caisse en bois dont le fond a été garni de papier journal humide afin d'assurer la conservation des vers vivants.



La récolte va être lavée

Cliché P.B.

A la fin de la journée, la récolte est amenée à l'atelier afin de la conditionner dans les boîtes d'expédition par groupe de dix ou vingt-cinq unités.

Jean-François livre ces boîtes trois fois par semaine à l'expéditeur qui en assure la livraison, principalement dans le sud de la France et de l'Espagne où les vers sont très appréciés par les pêcheurs à la ligne. Ils sont d'autant plus recherchés que la Méditerranée est une mer sans marée et qu'il faut plonger pour y récolter les vers !

Les vers se regroupent en bancs, comme on le dit des poissons, à des endroits divers de la plage mais dont l'emplacement est gardé aussi secret que possible pour éviter la concurrence. Jean-François constate au fil des années une diminution de la présence des vers, peut-être due à la pollution de la mer et du sable, peut-être aussi par la pêche intensive tout au long de l'année. Il pratique une pêche sélective pour protéger l'espèce. Il est donc contraint d'étendre son territoire de pêche à une plus grande partie de la côte. De plus, par respect de la nature, il n'épuise pas les bancs afin de favoriser la reproduction.

Pendant la belle saison, la pointe de la reproduction coïncide avec le pic de la demande. Cette demande augmente tant de la part des utilisateurs professionnels que de celle des amateurs dont le nombre croît régulièrement. Pour y répondre, Jean-François travaille sept jours sur sept et met à profit toutes les heures des longues journées de l'été. Il y a quelques années, il travaillait même la nuit à la lumière d'une torche comme dans la mine.

Aujourd'hui, même s'il a ralenti son rythme, Jean-François Regnault reste passionné par son métier qu'il souhaite pratiquer le plus longtemps possible pour jouir de sa liberté malgré les dures conditions de ce travail qu'il aime, dont il est fier. Son grand regret : la relève n'est pas assurée par les jeunes générations.

N.B. : la plage de Bernières et celles de la côte sont intégrées dans une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et donc la pêche, y compris « pêche à pied » y est réglementée.

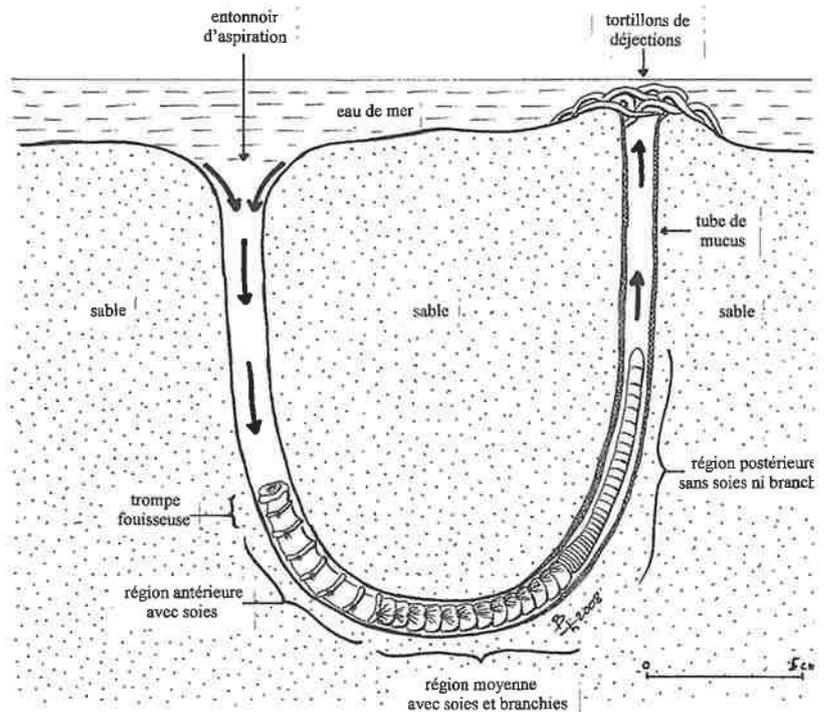


Schéma d'une arénicole dans son terrier de sable

Courseulles-sur-Mer



CENTRE JUNO BEACH

*Le musée canadien
des plages
du Débarquement*

Visites guidées
de la plage

LABEL
Normandie
Qualité Tourisme

Voie des Français Libres
14470 Courseulles-sur-Mer - FRANCE
Tél. 02 31 37 32 17 - Fax 02 31 37 83 69
www.junobeach.org



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.

Beaudoux SARL
Image - Son - Électroménager - Antennes

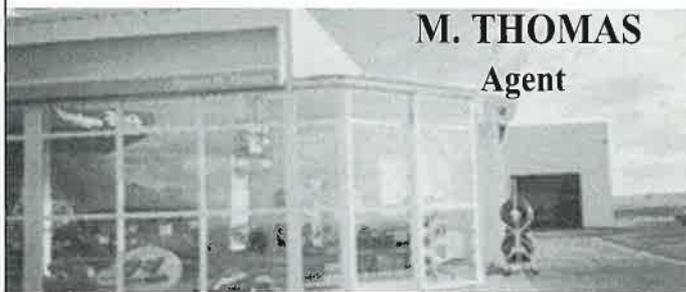
400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30-12h 14h-19h

Z.I. Route de Revières - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40




Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43

RENAULT S.A.R.L. Garage
M. THOMAS
Agent



LES VIVIERS EN DIRECT DU PÊCHEUR
Poissons - Coquillages - Crustacés
Coquilles St-Jacques

02 31 96 67 02

AUX PRODUITS DU PIERREBANT selon saison

Rue de Verdun Bernières-sur-mer
et autres



Hair Marine
Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

5, rue Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

Journée continue
Vendredi et Samedi

CAFÉ - TABAC - PRESSE
M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence Bleu Marine Immobilier
près de chez vous

BLEU MARINE
IMMOBILIER

à BERNIÈRES SUR MER
85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr



L'Oranger
Fleuriste

94, rue Général Leclerc 11, rue de la Mer
14990 Bernières-sur-Mer 14530 Luc-sur-Mer
Tél./Fax : 02 31 73 77 12 Tél./Fax : 02 31 73 52 93

à distance

- Transmissions Florales -



A Impression Offset Numérique

VICQ CALIPAGE

STUDIOS IMPRIMERIE
44, RUE JACQUES DURRMEYER 61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMERIQUE
IMMEUBLE ODYSÉE
4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
TÉL. 02 31 95 30 42 - FAX 02 31 95 10 42

PAPETERIE - FOURNITURES
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU
44, RUE JACQUES DURRMEYER 61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

SIÈGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE
16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

Ferme de la Luzerne

- Chambres dans la propriété
- Restaurant
- Location de salles (conférences - Mariages)
- Séminaires
- Piscine intérieure chauffée

Ferme de la Luzerne
51, rue du Maréchal Montgomery - 14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. : 02 31 96 47 37
www.fermedelaluzerne.com

